



Électricien

Métier

Description du métier

- Fait des travaux de construction, de réfection, de modification, de réparation et d'entretien d'installations électriques;
- Les installations peuvent servir à des fins d'éclairage, de chauffage et de force motrice. Ces travaux incluent dans tous les cas les fils, les câbles, les conduits, les accessoires, les dispositifs et appareils électriques faisant partie de l'installation elle-même.

Note : Les travaux exécutés par les électriciens doivent respecter les exigences des différentes normes et réglementations applicables.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Électricité (5295) et Electricité (5795).

Durée de la formation :

1 800 heures.

Préalables scolaires :

Catégorie 1*.

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en électricité* ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur enregistré à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

* D'autres programmes sont reconnus pour obtenir un certificat de compétence apprenti du métier d'électricien, tels que les DEP en électricité de construction et en installation et entretien de systèmes de sécurité ainsi que de nombreux diplômes (DEC) et attestations d'études collégiales (AEC) du secteur électrotechnique (09).

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les quatre périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (8 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habilités et intérêts

- Acquérir de bonnes connaissances liées à l'application de calculs mathématiques, à l'électrotechnique et à l'électronique, ainsi qu'à la lecture de plans et de spécifications techniques;
- Être autonome et minutieux;
- Aimer le travail individuel;
- Faire preuve d'éthique professionnelle;
- Être capable d'interpréter des normes, de résoudre les dysfonctionnements et de travailler dans des endroits exigus;
- Avoir une bonne condition physique;
- Avoir une bonne coordination physique.

Salaire annuel moyen

Apprenti*	19 862 \$
Compagnon**	44 400 \$
Celui travaillant au moins 500 heures	55 456 \$
Proportion***	77 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2008, pour les douze mois suivant leur admission.
 ** Salaire moyen en 2009 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
 *** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé 500 heures en 2009.
 Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	16,27 \$	16,26 \$	15,49 \$
2 ^e période	19,52 \$	19,51 \$	18,59 \$
3 ^e période	22,78 \$	22,76 \$	21,69 \$
4 ^e période	27,66 \$	27,64 \$	26,33 \$
Compagnon	32,54 \$	32,52 \$	30,98 \$

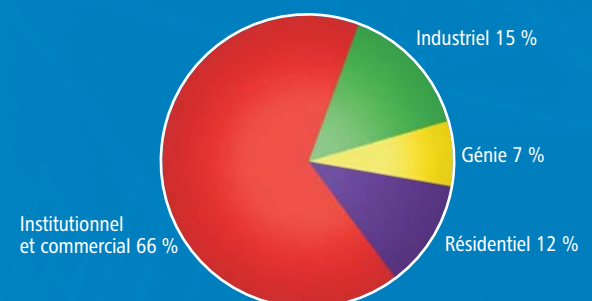
Salaire en avril 2010.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2004-2008	2009
Nouveaux admis par la CCQ	1 022	763
Taux de placement des diplômés*	87,1 %	84,9 %

* Source : Enquête *La relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2009

Abitibi-Témiscamingue	381
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	424
Côte-Nord	286
Estrie	501
Île de Montréal	1 759
Laval-Laurentides-Lanaudière	3 436
Mauricie-Bois-Francis	922
Montérégie	3 177
Outaouais	564
Québec	2 018
Saguenay-Lac-Saint-Jean	628
Extérieur et Baie-James	56
Total	14 152

Nombre de femmes actives dans le métier

151

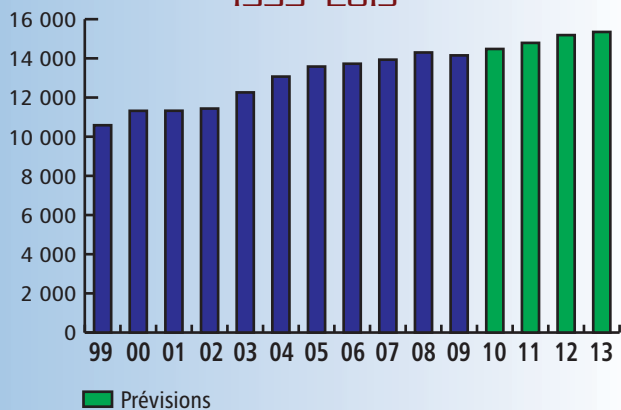
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Électricien	12 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 1999-2013



Âge de la main-d'œuvre en 2009

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	28	66 %	33 %	1 %	5 219
Compagnon	43	12 %	70 %	18 %	8 933
Total des électriciens	38	32 %	56 %	12 %	14 152
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	145 206

Perspectives d'emploi

- Il s'agit, en matière d'effectifs, du deuxième métier en importance. Ils étaient 14 152 salariés actifs en 2009. Pour y accéder, le diplôme est pratiquement obligatoire. C'est également l'un des métiers où l'on retrouve le plus de femmes : en 2009, on comptait 151 électriciennes. Environ 2 400 employeurs embauchent des électriciens;
- Le bâtiment industriel ainsi que le secteur institutionnel et commercial génèrent la majeure partie des heures travaillées par les électriciens. Les prévisions pour ces secteurs sont favorables pour les prochaines années. La construction résidentielle, qui procure 13 % du volume de travail, devrait également maintenir un niveau élevé d'activité. Les électriciens effectuent aussi de l'entretien et de la rénovation résidentielle, des travaux qui ne ralentiront pas de sitôt;
- En 2009, 763 apprentis ont été admis dans l'industrie, ce qui est inférieur à la moyenne historique. Les finissants sont nombreux à se chercher une place sur le marché du travail. Peu saisonnier, le métier permet de réaliser une moyenne annuelle d'heures travaillées élevée et de gagner ainsi un bon salaire annuel moyen : la première année, le salaire est de près de 20 000 \$ pour un apprenti. Pour un compagnon qui travaille au moins 500 heures, il atteint plus de 55 000 \$;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes pour les électriciens, compte tenu de la forte hausse de la demande prévue pour les prochaines années. Par contre, la disponibilité des travailleurs est élevée actuellement. Le nombre élevé de finissants suscite également des inquiétudes.



Formation offerte

dans les établissements publics suivants :

- Centre Polymétier (Rouyn-Noranda)
- Centre d'électrotechnologie Pearson (Lachine)*
- Centre d'études professionnelles (Saint-Jérôme)
- Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière (Saint-Georges)
- Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (LaSalle)
- Centre régional intégré de formation (Granby)
- CF Le Chantier (Laval)
- CFP A.-W.-Gagné (Sept-Îles)
- CFP Paspébiac-Bonaventure (Bonaventure)
- CFP de Baie-Comeau
- CFP de l'Outaouais (Gatineau)
- CFP des Moulins (Terrebonne)
- CFP Gabriel-Rousseau (Saint-Romuald)
- CFP Jonquière
- CFP Paul-Rousseau (Drummondville)
- CFP Pavillon-de-l'Avenir (Rivière-du-Loup)
- CFP Pierre-Dupuy (Longueuil)
- CFP Qualitech (Cap-de-la-Madeleine)
- CFP 24-Juin (Sherbrooke)
- École des métiers de la construction de Montréal
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec
- École professionnelle de Saint-Hyacinthe
- École professionnelle des métiers (Saint-Jean-sur-Richelieu)

* Cette école offre le programme en anglais seulement. Pour connaître les écoles qui offrent le programme en anglais, veuillez communiquer avec la commission scolaire de votre région.

